

Lundi 16 août 2021  
Province de Québec  
MRC de Mékinac  
Municipalité de Grandes-Piles

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la Municipalité de Grandes-Piles à une séance ordinaire tenue le lundi seize août deux mille vingt et un à 19 h 30 au Centre communautaire, 650, 4<sup>e</sup> Avenue, le tout conformément aux dispositions du code municipal.

Sont présents: Mesdames les conseillères Kimberly Nadeau et Pierrette Fontaine ainsi que Messieurs les conseillers, Jean-François Dubois, Frédéric Harnois, Jacques Lemay et Michel Sesena sous la présidence de monsieur le maire Michel Germain.

Secrétaire de la séance: M. Pierre Beauséjour, directeur général et secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance : 19 h 31.

## ORDRE DU JOUR

Mot du maire

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 5 juillet 2021
3. Liste des comptes
4. Correspondance :
  - A) Maxim Denis Bizier
  - B) Producteurs de bois de la Mauricie
  - C) Ginette De Ladurantaye et Gilles Nantel
  - D) Louise Moquin
5. Résolution : Soumission pour nouveau stationnement
6. Résolution : Acceptation de la démission du CCU de monsieur Serge Gélinas
7. Résolution : Protocole d'entente El Franco
8. Résolution : Projet d'entente de la Convention de travail des employés de la municipalité de Grandes-Piles
9. Résolution : Demande de subvention FCRC
10. Résolution : Programmation des travaux sur le chemin de la Montagne
11. Résolution : Création d'un comité pour la Société Réjean Boisvert
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

### 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS 2021-08-108  
APPUYÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU  
ET RÉSOLU  
QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 août 2021 soit adopté tel que rédigé.

### 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA 2021-08-109  
APPUYÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE  
ET RÉSOLU  
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 soit adopté tel que rédigé.

### 3. LISTE DES COMPTES

<b>Liste des comptes payables-Août 2021</b>			
	<b>Fournisseur</b>	<b>Détails</b>	<b>Montant</b>
1	Beauvais...Avocats	Honoraires professionnels-Dossier R. Boisvert	808.27 \$
2	Beauvais...Avocats	Honoraires prof.-Dossier renouvel. convention collective	4 568.94 \$
3	Beauvais...Avocats	Honoraires professionnels-Dossier Resto de la Berge	2 686.97 \$
4	Eurofins Environex	Frais analyse eau potable-service au 31/08/2021	816.61 \$
5	Entr. Maxime Gauthier	Frais installation sonotube pour jeux-parc enfants	1 707.38 \$
6	M.Serge Gélinas	Remboursement trop-payé -taxes municipales 2021	522.33 \$
7	Horizon Environnement	Rembours. crédit-facturation complémentaire 19/08/21	2 751.50 \$
8	M. Lemay Excavation	Frais travaux excavation & ponceau-Ch. de la Vallée	1 678.64 \$
9	J.Y. Martel Transport	Vidange et transport rebuts-conteneur garage	632.36 \$
10	MRC de Mékinac	Quote-part 2021-3 ième versement de 3	23 746.00 \$
11	MRC de Mékinac	Frais vidange de boues de fosses septiques	638.00 \$
12	Mme Gallia J.-Myrand	Honoraires-restauration sculpture-parc municipal	1 383.67 \$
13	Centre Nautique G-Piles	Remboursement frais -réfection des quais-Marina	17 614.17 \$
14	M. Mario Provençal	Frais service de conciergerie- au 31 Août 2021	829.42 \$
15	Régie Incendie V.St-M.	Quote-part 2021-4 ième versement de 4	11 819.70 \$
16	RoNa	Achat 21 blocs de béton-panneaux municipalité	1 972.14 \$
17	Service Cité Propre Inc	Frais cueillette et transport ordures-Août 2021	3 103.37 \$
18	Sureté du Québec	Quote-part 2021-1er versement de 2	39 801.00 \$
19	Enseignes St-Cyr	Achat de panneaux parc municipal (2)	3 219.30 \$
20	Unibéton	Achat béton-Panneau Chemin de la Rive	812.30 \$
21	La Capitale Assurances	Assurance collect.-directeur & employés-Sept. '21	2 287.28 \$
22	salaires nets élus	2021-08-31	3 590.41 \$
23	Salaires nets -Employés	2021-08-31	24 283.84 \$
24	Remise-Déduction à la source	part des employés-août 2021	8 939.61 \$
25		part employeur-août 2021	4 833.26 \$
26			
27	<b>Total autres factures:</b>		<b>4 605.92 \$</b>
28			
29			
30	<b>Total des factures à payer au 07 Septembre 2021</b>		<b>169 652.39 \$</b>

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY  
 APPUYÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU  
 ET RÉSOLU

2021-08-110

QUE le conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à payer et ratifier les comptes au 16 août 2021;  
 QUE tout excédent budgétaire aux comptes à payer et au procès-verbal sera comblé par des affectations au surplus accumulé.

### 4. CORRESPONDANCE

#### A) MAXIM DENIS BIZIER

Monsieur Denis Bizier a fait parvenir une correspondance suite à son passage à Grandes-Piles lors d'une expédition. Avant celle-ci, il avait communiqué avec la municipalité pour avoir des renseignements sur les infrastructures, sur la rivière. Dans la correspondance qu'il a pris la peine de rédiger et de nous faire parvenir, il note les bons services rendus tant lors de sa préparation que de son arrivée. Il a d'ailleurs été ébloui par les personnes présentes au parc municipal tout souriant qui profitait de la vie. Il recommandera aux gens qui l'entourent que nous sommes une destination vacances de choix.

#### B) PRODUCTEURS DE BOIS DE LA MAURICIE

Le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie nous fait parvenir leur bulletin d'information mensuel.

C) GINETTE DE LADURANTAYE ET GILLES NANTEL

Madame et monsieur nous ont fait parvenir une réponse suite à notre correspondance qui avait pour objet le changement de numéro civique pour leur propriété. Dans cette lettre, ils s'opposent à ce changement et demandent une rencontre avec le comité de toponymie.

D) LOUISE MOQUIN

Madame Moquin nous fait parvenir une réponse suite à notre correspondance qui avait pour objet le changement de numéro civique pour sa propriété. Dans cette lettre, elle demande un délai à ce changement pour cause qu'elle est en processus de vente.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU 2021-08-111  
APPUYÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE  
ET RÉSOLU  
QUE le conseil municipal accepte la correspondance du mois de juillet 2021.

5. RÉOLUTION : SOUMISSION POUR NOUVEAU STATIONNEMENT

ATTENDU le projet de stationnement à l'arrière du bureau municipal;  
CONSIDÉRANT les soumissions reçues par l'entreprise BMK INC. au montant de 15 219.07 \$ et l'entreprise Maxime Gauthier INC. au montant de 6 289.13 \$;  
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS 2021-08-112  
APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA  
ET RÉSOLU  
QUE le conseil municipal de Grandes-Piles accorde le projet à l'entreprise Maxime Gauthier INC. pour un montant de 6 289.13 \$.

6. RÉOLUTION : ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DU CCU DE MONSIEUR SERGE GÉLINAS

ATTENDU la démission de monsieur Serge Gélinas à titre de membre du Comité consultatif d'Urbanisme;  
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU 2021-08-113  
APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA  
ET RÉSOLU  
QUE le conseil municipal de Grandes-Piles accepte la démission de monsieur Serge Gélinas et le remercie pour ces années au service de ce comité.

7. RÉOLUTION : PROTOCOLE D'ENTENTE EL FRANCO

CONSIDÉRANT une demande de monsieur François Veillette;  
CONSIDÉRANT QUE plusieurs points doivent être pris en compte dans l'élaboration d'une entente qui liera monsieur François Veillette à la Municipalité de Grandes-Piles;  
CONSIDÉRANT QU'une négociation entre monsieur François Veillette et la Municipalité de Grandes-Piles a conduit à une entente;  
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE 2021-08-114  
APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY  
QUE les conditions de l'entente satisfont les 2 parties, le conseil municipal de Grandes-Piles autorise monsieur le maire, Michel Germain et monsieur Pierre Beauséjour directeur général et secrétaire-trésorier à signer un protocole d'entente avec monsieur François Veillette;  
QUE les travaux pourraient débuter dès la signature de l'entente.

8. RÉSOLUTION : PROJET D'ENTENTE DE LA CONVENTION DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE GRANDES-PILES

ATTENDU la fin de la convention collective des employés de la municipalité de Grandes-Piles en novembre 2020;

CONSIDÉRANT les négociations qui se sont tenues entre la municipalité et le syndicat des employés de la municipalité;

CONSIDÉRANT une entente survenue entre les parties;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS 2021-08-115

APPUYÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise monsieur le maire Michel Germain et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, Pierre Beauséjour, à signer avec le syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie, CSN section Grandes-Piles, la convention collective 2021-2026.

9. RÉSOLUTION : DEMANDE DE SUBVENTION FCRC

CONSIDÉRANT QU'il y aurait un besoin d'avoir une infrastructure pour protéger les quais à la marina;

CONSIDÉRANT un devis fourni par monsieur Carl Jutras, ingénieur au département de génie de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'un brise-lame s'avère une solution permanente à la protection des quais de la marina;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA 2021-08-116

APPUYÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise le directeur général, monsieur Pierre Beauséjour, à faire une demande de subvention au Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) afin de couvrir les coûts à la mise en place d'un brise-lame tel que proposé par l'ingénieur de la MRC.

10. RÉSOLUTION : PROGRAMMATION DES TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA MONTAGNE

ATTENDU QUE

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY 2021-08-117

APPUYÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE

ET IL EST RÉSOLU QUE :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements

réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 09-2021 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 09-2021 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

#### 11. RÉSOLUTION : CRÉATION D'UN COMITÉ POUR LA SOCIÉTÉ RÉJEAN BOISVERT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grandes-Piles devient le gardien par entente de la collection de monsieur Réjean Boisvert;

CONSIDÉRANT QUE cette collection fait l'objet d'une mise à jour (numérisation) par la Société d'histoire Réjean Boisvert;

CONSIDÉRANT QU'une entente sera signée entre la Société d'histoire Réjean Boisvert et le conseil municipal pour le prêt de ladite collection à la société;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire aider la Société dans sa mission;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE 2021-08-118

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise monsieur le maire Michel Germain à signer une entente de prêt de la collection Réjean Boisvert à la Société d'histoire Réjean Boisvert;

QUE de plus, le conseiller, monsieur Jacques Lemay est nommé à titre de représentant du conseil municipal pour aider la Société à atteindre ces objectifs par la création entre autres la création d'un comité.

#### 12. RÉSOLUTION : NOUVEAUX NOMS DE RUE

ATTENDU une étude du comité de toponymie pour officialiser le nom de différentes rues de la municipalité;

ATTENDU la construction de nouvelles rues dans le secteur EL Franco;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS 2021-08-119

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal acquiesce à la recommandation du comité de toponymie de nommer les rues de domaine comme suit :

- Chemin des Hauteurs
- Rue du Grand Pic

#### 13. VARIA

#### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS  
APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY  
ET RÉSOLU

2021-08-120

La levée de la séance ordinaire du 16 août 2021 à 19 h 58.

Michel Germain  
Maire

Pierre Beauséjour  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

Je, Michel Germain, président de l'assemblée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Germain, Maire

---

**Certificat de crédits**

Je, soussigné secrétaire-trésorier, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Pierre Beauséjour  
Directeur général et secrétaire-trésorier